



COMITÉ TECHNIQUE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DÉCLARATION LIMINAIRE

Après une longue période d'abstinence ou peut-être d'hibernation qui sait, il est vrai que le printemps est revenu, le directeur de la DAP organise ce jour un Comité Technique de l'Administration Pénitentiaire où surement forcé et contraint, il daigne enfin réunir autour de la table les Organisations Syndicales représentatives de cette Administration.

Oui Monsieur le Président, **FORCE OUVRIÈRE** est bien là et au risque de vous contrarier il faudra composer avec ses Représentants.

Vous aurez beau sanctionner les personnels honteusement comme vous êtes en train de le faire en mettant tout à pied d'œuvre pour les mettre à genoux, vous ne parviendrez pas à asseoir plus longtemps votre autorité auprès des personnels en entérinant vos pratiques douteuses et dénuées de savoir-faire et surtout de savoir-vivre.

C'est bien la preuve que vous ne mesurez pas l'ampleur du malaise qui règne au sein de nos rangs parce que vous êtes totalement déconnecté des difficultés que subissent vos Personnels dans les détentions et les services.

Nous n'avons que faire de vos accointances avec la classe politique, ce qui vous est demandé, ce sont des réponses aux légitimes interrogations de Personnels et de Camarades qui, par votre indifférence et votre négligence, souffrent au quotidien. VOUS êtes le seul responsable du chaos qui règne au sein de cette Administration, d'ailleurs même vos proches collaborateurs s'en plaignent timidement, mais sûrement parce qu'à les entendre, vous ne leur laissez que très peu de marge de manœuvre. Nous pensions avoir connu le pire avec votre prédécesseur, mais finalement nous retiendrons la maxime suivante : « *on sait ce qu'on perd, mais on ne sait pas ce qu'on gagne !* »

VOUS êtes l'instigateur d'un déclin déjà bien amorcé et VOUS ne pourrez durablement vous dédouaner de vos responsabilités, surtout lorsque l'on connaît l'indifférence clairement affichée en ce qui concerne l'élément déclencheur d'un mouvement historique soulevé par les Personnels de surveillance.

Faut-il rappeler la position prise par **FORCE OUVRIÈRE** lorsque nos instances mettaient la DAP en garde sur les méthodes managériales à Vendin-le-Vieil et l'implication très superficielle et inappropriée de la Direction de cet établissement à gérer certains profils parmi la population pénale ?

Ces mêmes arguments soutenus par notre Organisation sont d'ailleurs mentionnés en page 19 et 20 du Procès-Verbal du CTAP du 2 février 2017 qu'il nous est demandé d'approuver plus d'un an après son écriture !

Vous vous défendez sans cesse d'une implication totale dans la mission qui vous est confiée, mais, pour nous, persistent toujours et encore des interrogations à propos de thématiques dont vous reportez aux calendes grecques, sans cesse, le débat et la concertation.

Pour preuve :

- Qu'en est-il de la sécurité et de l'armement des personnels sur les missions extérieures ?
- Qu'en est-il de l'avenir des ERIS et du rapport de l'Inspection Générale de la Justice ?
- Qu'en est-il des moyens de lutte contre les drones ?
- Qu'en est-il de l'avancée du dossier PREJ, ELSP, EJV ?
- Qu'en est-il des réunions et de votre engagement pris depuis l'an passé sur le régime indemnitaire des fonctionnaires de l'AP pour tous les corps ?
- Qu'en est-il de réunions portant sur les critères de mobilité des personnels ?
- Qu'en est-il du projet portant sur la fidélisation des personnels ?
- Qu'en est-il de l'avancée du Plan de Requalification de la filière Commandement, puisque vous vous êtes farouchement opposés avec vos complices de l'UFAP-Unsa Justice à toute évolution statutaire du Corps d'Encadrement et d'Application en catégorie B et Corps de Commandement en A ?
- Qu'en est-il du Plan de Requalification des Personnels Techniques ?

- Qu'en est-il de l'ICP de base à 1400€ pour les Adjoints Techniques de l'Administration Pénitentiaire ?

Ne parlons pas des choses qui fâchent...et pourtant, vous vous êtes bien gardé avec vos proches collaborateurs, eux aussi bien aux faits, d'une perspective de recrutement de chauffeurs civils pour encadrer des missions PREJ, une démarche qui, somme toute s'est faite en dehors de toute concertation avec notre Organisation Syndicale.

En revanche, vous avez su trouver le temps de faire payer le prix fort à des Collègues qui n'ont eu pour seul tort que celui de manifester un ras-le-bol général préférant s'exposer à d'éventuelles sanctions plutôt que de continuer à subir plus longtemps des conditions de travail déplorables.

Alors, vous comprendrez que dans ce climat délétère que VOUS avez créé et que, volontairement, VOUS nourrissez vis-à-vis de notre Organisation syndicale, puisque VOUS faites le choix de ne répondre à aucune de nos requêtes, **FORCE OUVRIÈRE** ne siègera pas autour de cette table et vous laisse avec votre syndicat maison, Co-gestionnaire.

Libre à vous de poursuivre sur ce chemin hasardeux avec vos compagnons de route, quant à nous, nous continuerons de dénoncer sans le moindre scrupule toute entrave de nature à compromettre le bon fonctionnement de cette institution.

Alors que la majorité des Collègues découvrent aujourd'hui, sur leur compte en banque, le désastre financier que VOUS avez organisé et qui les visent clairement, ainsi que leur famille, les plongeant dans des situations financières et sociales désastreuses, **FORCE OUVRIÈRE** rendra coups pour coups à celles et ceux qui participent au lynchage des Personnels et prennent en otage leur famille.

Les Représentants CTAP
FORCE OUVRIÈRE

Le 28 mars 2018

